

**COMMISSION EXCEPTIONNELLE BDDF Après Vente OAV du 6 juillet 2010**

**Projet de création d'une APAC Comptable**

Le but de cette création est d'enlever la comptabilité (comptes de bilan, comptes d'ordre et comptes de charges) qui se trouvait répartie dans différentes APAC et de regrouper ces tâches dans une APAC spécialisée située à Paris. **Encore une fois, la direction d'OAV a décidé d'enlever des tâches à valeur ajoutée des APAC de province.**

Elle justifie son choix de localisation de façon suivante :

*« La "spécialisation" des activités traitées nécessite l'expertise de collaborateurs disposant de formation et / ou d'expérience ciblées sur la comptabilité. Aucun bassin d'emploi régional ne disposant à la fois du niveau d'effectifs et de compétences requises, ceci nous a conduit à retenir le bassin parisien pour l'installation de cette entité ».*

Un pilote a débuté en septembre 2009 dans l'APAC située 5-7 rue du Faubourg Poissonnière à Paris. Au 15 juin, il était de 14 salariés.

Suite aux différents enseignements de ce pilote, la Direction souhaite attribuer les missions suivantes à cette nouvelle APAC Comptable :

- ⇒ réaliser les saisies comptables manuelles des événements non traités par un système opérations,
- ⇒ assurer le contrôle comptable quotidien sur l'ensemble des comptes de comptabilité générale de BDDF,
- ⇒ certifier les comptes du périmètre de BDDF,
- ⇒ traiter et contrôler les comptes et les règlements liés à l'échange de commissions avec nos partenaires (exemple : Produits de prévoyance et d'assurance).



**Ces missions s'inscrivent dans le cadre de la maîtrise des risques comptables et concourent à l'amélioration de la qualité des informations comptables alimentant les états financiers, souhaitée par FDG (Finances Développement Groupe), tutelle fonctionnelle comptable.**

**Structure de l'APAC :**

Elle devrait être composée de 70 à 85 personnes et rattachée au GPAC "Activités Nationales". Sa localisation, dans un premier temps, serait rue du Faubourg Poissonnière et, à horizon 2013, rejoindrait le site parisien d'OAV, près de la gare du Nord.

La charge des tâches traitées dans le dispositif actuel s'établit à 95 ETP. Elle est répartie sur 43 APAC et BPAC. La création de cette nouvelle structure entraînera donc une réduction des effectifs.

Là encore, la Direction minimise l'impact de ce projet sur l'emploi. Elle mise son dossier sur le turn-over et sur une grande mobilité fonctionnelle.

**La Direction est complètement hermétique aux inquiétudes des Élus face au regroupement des métiers en Ile de France au détriment de la province.**

**Nous tenons à votre disposition, le dossier remis par la Direction.**